

BON DE SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT ANTOINE DU LAVERQ

- Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église du Laverq**

**Merci de libeller votre chèque à l'ordre de
« Fondation du Patrimoine – Eglise du Laverq »**

Et j'accepte que mon don soit affecté un autre projet de sauvegarde du patrimoine communal pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est deeuros et je bénéficie d'une économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

- De l'Impôt sur le revenu **OU** de l'Impôt sur la Fortune **OU** de l'Impôt sur les sociétés

NOM ou SOCIETE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE

TEL :.....E-MAIL :.....

✂ -----

Coupon-réponse à renvoyer à :

**FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Alpes-de-Haute-Provence
Mme Marie-Françoise BRUNEL
CCI de Digne
60, boulevard Gassendi
04 000 DIGNE-LES-BAINS**

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. **Exemple : Un don de 100€ = 66€ d'économie.**

- **OU** de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000€ (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€) **Exemple : Un don de 100€ = 75€ d'économie d'impôt.**

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. **Exemple : Un don de 500€ = 300€ d'économie d'impôt.**

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine de la commune, pour le cas où le projet n'aboutirait pas.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes de frais de gestion évalués forfaitairement à 3% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur le Revenu et de l'Impôt sur les Sociétés et à 5% s'agissant des dons reçus en paiement de l'Impôt Sur la Fortune.



Souscription pour la restauration De l'Eglise Saint Antoine du Laverq



**Commune de MEOLANS-REVEL
Alpes de Haute Provence**

L'église Saint Antoine du Laverq



Un peu d'histoire :

Le prieuré du Laverq fut fondé en 1135 par une petite communauté de religieux. Le seigneur de Haute Provence Noble URSSSEL donna le Laverq à la confrérie religieuse chalaisienne de saint Benoît « pour y donner le commencement d'une abbaye ». D'abord prieuré, il sera érigé en abbaye en 1220. Les moines menaient la dure vie de travail des paysans montagnards : bûcherons et bergers vivant de l'élevage des moutons. Un incendie la ravagea en 1354 et marqua le déclin de l'abbaye, qui, vers 1450, fut érigée en paroisse et l'église dédiée à saint Antoine.

Les anciens bâtiments romans ont à peu près disparu, les pans de murs de la chapelle des Pénitents dédiée à Notre Dame des Grâces furent nivelés en 1967 lors de la construction de la route. Il ne reste aujourd'hui que le mur Est, avec sa fenêtre romane axiale appareillée en cargneule et l'autel de la chapelle ; l'école s'étant appuyée à l'extérieur de ce mur.

L'église actuelle, dédiée à Saint Antoine « l'Égyptien » date du XV^{ème} siècle ; elle est représentative de l'architecture religieuse rurale de l'Ubaye, avec une nef simple à deux travées et un chœur. Le porche d'entrée est en cargneule grossièrement taillé. Le clocher tour, entièrement refait en 1892 est du style roman provençal, la cloche datée de 1735 a été changée il y a quelques années.

Erigée en paroisse vers 1450 le Laverq comptait en 1890, 13 hameaux totalisant près de 350 personnes et près de 100 enfants dans les 3 écoles.

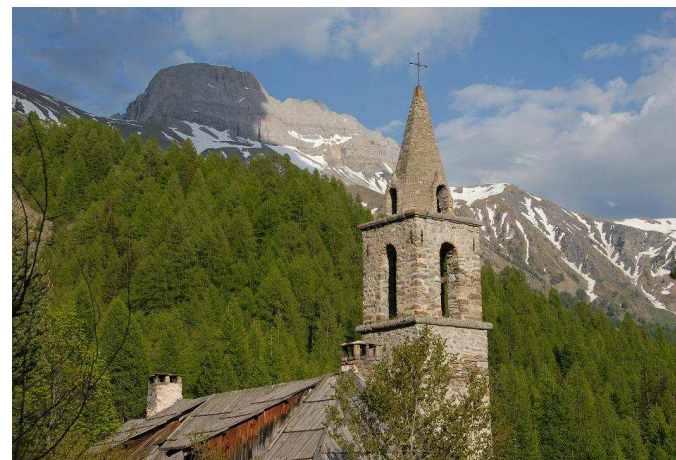
Le vallon du Laverq a été inscrit en 1981 à l'inventaire des sites pittoresques du département.

Le projet de restauration

De nombreux travaux ont déjà été réalisés par la municipalité de Méolans-Revel depuis 1975.

Cependant, de gros problèmes d'humidité dans l'église et d'étanchéité au niveau du clocher et du pan Est du toit nécessitent d'engager des travaux importants pour sauvegarder ce bâtiment. Dès l'été 2010, la toiture du pan Est sera refaite en conservant une toiture en bardeaux de mélèze. Pour la suite du programme de restauration, la municipalité sollicite divers financements.

Aidez la commune et l'Association pour la protection et l'aménagement du Vallon du Laverq à sauver ce bâtiment en participant à la souscription !



Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine de nos régions.

Moyens d'action :

La Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux. La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif supplémentaire.